

Cyrille BISSETTE

Cyrille Bissette (1795-1858) est un homme politique Martiniquais, né à Fort-Royal (aujourd'hui Fort-de-France), qui fut **un des artisans de la seconde abolition de l'esclavage en France**. Antiesclavagiste dès 1823 en Martinique, il est élu député de la Martinique en 1848 et de 1849 à 1851.

En décembre 1823 circule à la Martinique un opuscule intitulé ***De la situation des gens de couleur libres aux Antilles Françaises***. La brochure vise à dénoncer le système esclavagiste et expose les injustices dont sont victimes les esclaves. Outre l'obtention des droits civiques pour les Noirs libres des colonies antillaises, elle propose notamment le rachat progressif des esclaves, des écoles gratuites en faveur des nouveaux affranchis et la suppression des châtiments corporels à l'égard des esclaves.



© François Le Villain

Dénoncé auprès du Procureur du Roi, il est arrêté et écroué à Fort-Royal. Lors du procès, Bissette est condamné au bannissement à perpétuité du territoire français. Il fait appel mais il est condamné à la marque des lettres GAL et aux galères perpétuelles.

À Paris, Bissette fonde une « **Société des hommes de couleur** » et, en 1834, la *Revue des Colonies* dont il devient le directeur. Le but de la nouvelle revue est de combattre l'esclavage par une abolition immédiate dans les colonies françaises. En 1844, il s'oppose au projet de loi Mackau sur l'esclavage, qui tend à violer la loi du 24 avril 1833 sur le régime législatif des colonies. Quelques mois après l'application du décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, Bissette se présente aux élections législatives d'août et est **élu député**.

Contact Concours *La Flamme de l'égalité*

Julie SAMIT - laflammedelegalite@ligueparis.org

Agnès VERGNES - memoire-esclavage@ligueparis.org

Fédération de Paris / Ligue de l'enseignement / 01.80.05.33.30